

**ressenti**, *ie.* adj. Rendu avec force et caractère.

**ressentiment**, *sm.* Faible attaque d'un mal qu'on a eu : un *ressentiment de colique*. || Souvenir qu'on garde d'une injure avec désir de s'en venger. || *SYN.* *Animosité, inimitié.*

**ressentir**, *va.* Sentir, éprouver : *ressentir du malaise*. || Éprouver un sentiment : *ressentir les peines d'autrui*. || *VPR.* Sentir quelque chose d'un mal qu'on a eu : *il se ressent de sa goutte*. || Éprouver les suites fâcheuses ou favorables : *les vignes se ressentent de la gelée.*

**resserrement**, *sm.* Action par laquelle une chose est resserrée.

**resserrer**, *va.* Remettre une chose en son lieu : *resserrer ses habits*. || Serrer davantage, rendre plus étroit. || Rendre le ventre moins lâche. || Rendre une union plus étroite : *resserrer les liens naturels*. || *VPR.* Devenir moins étendu. || Restreindre sa dépense. || Se dit du ventre qui devient moins libre. || Se dit de l'âme qui éprouve un sentiment pénible : *mon cœur de crainte se resserre.*

**resservir**, *vn.* Servir de nouveau.

**ressif**, *sm.* — *V.* *Récif.*

**Ressons**, 900 h. Clon (Oise), arr. de Compiègne.

**ressort**, *sm.* Élasticité : *le ressort de la vapeur*. || Lame de métal faite de façon qu'elle se rétablit dans sa première situation quand elle cesse d'être comprimée. || Fig. Ce qui fait agir : *l'espérance est le grand ressort de l'âme*. || Moyen de succès : *faire jouer tous ses ressorts*.

**ressort**, *sm.* Étendue de juridiction. || Fig. Attribution, domaine : *du ressort de la théologie*.

**ressortir**, *vn.* (c. *sortir*.) Sortir de nouveau. || Être saillant, visible au propre et au figuré : *l'os ressort ; la cruauté ressort sur ses traits*. || Découler de, résulter de : *cela ressort des considérants*.

**ressortir**, *vn.* Être du ressort ou de la compétence de quelque juridiction : *vingt villes ressortissent à ce tribunal*.

**ressortissant, ante**, adj. Qui ressortit à, qui est de la juridiction de.

**ressouder**, *va.* Souder de nouveau.

**ressource**, *sf.* Chose qui sert à sortir d'embarras. || Facultés, forces d'un État, argent, crédit, hommes, armements : *les ressources de la France*. || Moyens d'existence : *cet homme est sans ressources*. || *Ville sans ressource*, ville où l'on trouve difficilement ce qui est nécessaire. || *SYN.* *Expédient.*

**ressouvenir**, *sm.* Idée que l'on conserve ou qu'on se rappelle d'une chose passée. || *SYN.* *Réminiscence.*

**ressouvenir (se)**, *vpr.* Se rappeler une chose, qu'on l'eût oubliée ou non.

**ressuage**, *sm.* Action, état d'un corps qui ressuie. || *Céran*. Action d'enlever à une pâte son excès d'eau. || *Métall.* Action de séparer le plomb du cuivre argentifié et d'enlever à la loupe de fer le laitier qu'elle renferme.

**ressuyer**, *vn.* Se dit des corps qui laissent sortir leur humidité intérieure : *les murailles ressuient*. || Se dit aussi de l'opération du ressuage en métallurgie.

**ressui**, *sm.* *Vén.* Lieu où les bêtes fauves se retirent pour se sécher après la pluie.

**ressusciter**, *va.* Ramener de la mort à la vie : *Jésus-Christ ressuscita Lazare*. || Remettre en usage : *ressusciter de vieux mots*. || *VN.* Revenir de la mort à la vie.

**ressuyer**, *va.* (c. *aboyer*.) Sécher : *ressuyez vos yeux*. || *VPR.* Se sécher : *le chemin se ressuie*.

**restant, ante**, adj. Qui reste. || *SM.* Ce qui reste. || *SYN.* *Reste.*

**restaurant, ante**, adj. Qui restaure. || *SM.* *Un potage est un bon restaurant*. || Établissement d'un restaurateur.

**restaurateur, trice**, *s.* Celui, celle qui restaure, qui répare : *restaurateur d'un monument*. || *SM.* *Traiteur.*

**restauration**, *sf.* Réparation : *la restauration d'une statue*. || Rétablissement : *la restauration de la discipline*. || Rétablissement d'une ancienne dynastie sur le trône.

**Restauration (La)**, Période de l'histoire de France qui s'écoula depuis le rétablissement des Bourbons jusqu'à leur chute (1814-1830). On distingue deux restaurations : 1<sup>o</sup> de l'abdication de Napoléon I<sup>er</sup> à son retour de l'île d'Elbe (5 avril 1814 — 20 mars 1815) ; 2<sup>o</sup> du 22 juin 1815 au 29 juillet 1830. || Rétablissement des Stuarts sur le trône d'Angleterre (1660-1688) ; Charles II et Jacques II régnerent pendant ce temps.

**restaurer**, *va.* Remettre en bon état. || Faire revivre, en parlant des lettres, des arts : *restaurer les études*. || *SYN.* *Réparer, rétablir.*

**Restaut**, (1696-1764). Grammairien, né à Beauvais ; auteur d'une *Grammaire française*.

**reste**, *sm.* Ce qui demeure d'un tout, d'une plus grande quantité : *le reste de la vie*. || Abs. au pl. Ce qui reste d'un repas : *manger les restes*.

|| Ce qui reste d'une personne après sa mort : *honorer les restes d'un héros*. || *Arith.* Résultat d'une soustraction. || *DE RESTE*, loc. adv. Plus qu'il n'est nécessaire. || *AU RESTE*, *DU RESTE*, loc. adv. Au surplus, d'ailleurs. || *SYN.* *Restant.*

**rester**, *vn.* (l. *restare*.) Demeurer, par opp. à s'en aller. || Être de reste : *il reste seul de sa famille*. || Persister dans une situation : *j'en suis resté malade*. || *SYN.* *Demeurer.*

**restituable**, adj. 2 g. Qu'on doit rendre.

**restituer**, *va.* (l. *restituere*, replacer.) Rendre ce qui a été pris ou est possédé indûment. || Rétablir : *restituer un édifice d'après ses ruines*. || *SYN.* *Redonner, remettre.*

**restitution**, *sf.* Action par laquelle on restitue. || Chose restituée. || Action par laquelle on rétablit une chose en son premier état.

**Restout** (Jean). (1692-1768.) Peintre français, né à Rouen.

**restreindre**, *va.* (l. *restringere*, resserrer ; — c. *astreindre*.) Réduire, borner. || *VPR.* Se restreindre à une chose, s'y borner.

**restreintif, ive**, adj. Qui restreint.

**restriction**, *sf.* Condition qui restreint. || *Restriction mentale*, réserve qu'on fait d'une partie de ce que l'on pense, pour induire en erreur ceux à qui l'on parle.

**restringent, ante**, adj. et s. *Méd.* Qui a la vertu de resserrer une partie relâchée.

**résultant, ante**, adj. Qui résulte. || *SF. Méc.* *Résultante*, force unique qui produirait le même effet que plusieurs forces appliquées à un point donné.

**résultat**, *sm.* Ce qui est la conséquence d'un principe ou d'un fait.

**résulter**, *vn.* (Employé seulement à l'infinitif et à la 3<sup>e</sup> personne des autres modes.) S'ensuivre : *de la discussion il résulte que*. || *SYN.* *S'ensuivre, suivre.*

**résumé**, *sm.* Analyse sommaire : *le résumé d'un discours*. || Abrégé, précis : *résumé de l'histoire de France*. || *AU, EN RÉSUMÉ*, loc. adv. En résumé.

**résumer**, *va.* (l. *resumere*, reprendre.) Resserrer en peu de mots ce qui a été dit ou écrit : *résumer une discussion*. || *VPR.* Reprendre en peu de mots ce qu'on a dit, et conclure.

**résurrection**, *sf.* Retour de la mort à la vie. || Fig. Guérison inattendue.

**retable**, *sm.* Ouvrage qui forme la décoration d'un autel adossé à un mur dans les églises catholiques.

**rétablir**, *va.* Remettre en son premier état, en bon, en meilleur état. || Remettre en santé : *ce remède l'a rétabli*. || *VPR.* Revenir à